!! Veuillez transmettre ce document au destinataire de la marchandise !!

Vous allez bientôt recevoir les produits que vous avez commandés, la livraison se fait en général par camion. Afin d'éviter tout litige ultérieur, nous attirons expressément votre attention sur la réception des marchandises.

La livraison est effectuée DAP (selon Incoterms ® 2010). DAP (lieu de livraison désigné) signifie que les marchandises sont mises à votre disposition sur le moyen de transport à l'arrivée, prêtes à être déchargées au lieu de destination désigné. Tous les frais jusqu'au lieu de déchargement sont à notre charge. La livraison peut être effectuée par un camion de 40 tonnes (semi-remorque ou tracteur avec remorque). Veuillez veiller à ce que le lieu de déchargement soit accessible avec ce camion et que le déchargement puisse être effectué de votre côté. Pour le déchargement, il est nécessaire de disposer d'une rampe de chargement, d'un chariot élévateur ou de toute autre possibilité de déchargement que vous jugerez nécessaire. Si vous jugez nécessaire d'utiliser un camion équipé d'une plate-forme élévatrice pour une livraison plus simple ou plus rapide, veuillez-nous en informer avant l'expédition de la marchandise afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires. Cela n'entraînera pas de frais supplémentaires pour vous. Nous attirons votre attention sur le fait que les produits d'une largeur supérieure à 2000 mm ainsi que les établis de groupe ne peuvent pas être déchargés par plate-forme élévatrice.

La marchandise doit être contrôlée à la livraison pour s'assurer qu'elle n'est pas perdue ou éventuellement endommagée. En règle générale, nos produits sont livrés entièrement montés et, à cet effet, fixés sur une palette de transport et enveloppés d'un film de protection. Ce film de protection peut être retiré à des fins de contrôle. Si une perte et / ou un dommage est visible, il faut impérativement le signaler sur le bon de livraison : veuillez ajouter à votre signature le mot "DOMMAGE" et / ou "PERTE". Veuillez nous signaler parallèlement le processus, en cas de dommage, de préférence avec des photos correspondantes. Alternativement, si la livraison est endommagée, vous pouvez refuser la marchandise, dans ce cas également, nous vous prions de nous le faire savoir brièvement. Vous devez impérativement signaler tout dommage dans un délai de 7 jours calendaires si vous ne le constatez qu'après la réception ("dommage caché"). Veuillez noter qu'en raison de l'emballage des produits mentionné ci-dessus, un "dommage caché", c'est-à-dire un dommage non visible de l'extérieur, est plutôt improbable. C'est pourquoi nous vous demandons de procéder à un contrôle minutieux et consciencieux lors de la livraison de l'envoi. Si, en cas de livraison endommagée, vous avez suivi la procédure décrite ci-dessus, nous vous contacterons immédiatement afin de réparer le dommage de manière satisfaisante et sans frais pour vous. Nous vous prions de bien vouloir comprendre que si vous agissez différemment en cas de livraison endommagée, nous ne pourrons procéder à aucune livraison de remplacement gratuite, même à titre gracieux. Cette procédure est également indiquée sous forme d'autocollant sur chaque colis sortant.

Cette procédure tient compte des Incoterms ® 2010, des Conditions générales des transporteurs allemands 2017 (ADSp 2017) ainsi que de l'article 438 du Code de commerce allemand (§ 438 HGB).

Échange de palettes

La plupart de nos produits sont livrés chez vous sur des palettes EURO. Veuillez noter que vous devez préparer le nombre correspondant de palettes EURO pour l'échange lors de la livraison de la marchandise. Si vous n'échangez pas les palettes EURO, nous vous facturerons 12,50 € par palette.

Retour de marchandises

Les produits que vous avez commandés sont généralement produits, peints et montés sur commande. C'est pourquoi il ne nous est pas possible de reprendre ces produits, car nous n'avons pas d'autre utilisation ou d'acheteur pour ceux-ci. C'est pourquoi nous vous prions de ne pas renvoyer les marchandises pour obtenir un avoir, dans l'intérêt des deux parties.